



Compte-rendu réunion du comité directeur

12 Mai 2022 – Visioconférence

Etaient présents :

Richard PROT – Bernard DECAENS – Laurence DECAENS – Xavier ANDRIEU – Denis BLAINVILLE – Christian CAILLEUX - Philippe MARIE - Christian BAILLIEZ - Jean-Denis EBREUIL

Excusés :

Éric DELAUNAY – Roger LORMEAU - Roland CASTERMANT - Dominique FILLONNEAU - Julia FRUCHART – Jack LAUVERGNAT - Francis LEFORT – Frédéric LABORIE

Richard PROT, président de la Ligue de Normandie, ouvre la séance à 17H35.

1. POINT ADMINISTRATIF

APPROBATION DU COMPTE RENDU :

Le compte rendu du comité directeur du 15 janvier 2022 est approuvé à l'unanimité.

ETAT DES LICENCES :

L'état actuel des licences présente un effectif global de 11 559 licenciés au 12 mai. Il s'agit là d'un nouveau record (108,1% par rapport au 31 août)

Pour les jeunes de moins de 20 ans, même si la reprise s'est faite sur un délai plus long, l'effectif est revenu au niveau de l'avant crise sanitaire, avec pas moins de 905 jeunes sur la région contre 653 en août 2021.

ACTUALITÉS RÉGIONALES :

- **Extension du siège social :** les travaux s'enchaînent et avancent à bonne allure. Les peintures intérieures viennent d'être finalisées. Les travaux électriques et la plomberie sont en cours. L'aménagement extérieur démarrera la semaine prochaine et les revêtements des sols d'ici une dizaine de jours. La livraison de cet équipement se fera en heure et en temps, notamment grâce à la forte implication de Jack LAUVERGNAT.
- **Stand plateau :** Malgré les espoirs d'obtenir une suite favorable à la procédure engagée auprès du tribunal administratif de Caen, contre la municipalité de Verson, le juge a statué en faveur de la partie adverse.
Lors de l'audience, le rapporteur public a reconnu le vice de forme, mais il semble que le juge n'ait tenu compte que des des risques présumés pour l'aviation civile (l'avocate de la partie adverse martelant le terme de "balles perdues"), sans ordonner d'expertise judiciaire permettant de valider ou d'infirmer cette théorie.

Après discussion du bureau et sur conseil de notre avocat, il apparaît pertinent d'entamer une procédure d'appel de cette décision auprès du Tribunal d'appel Administratif de Nantes qui de par sa distance aura un regard neuf sur ce dossier. Pour renforcer le poids de nos arguments, Jack LAUVERGNAT et Manuel MARIE ont rencontré Mr LEMARCHAND, trésorier de la Fédération de Chasse du Calvados afin d'établir un diagnostic des besoins de lieux de formation pour les chasseurs et aussi mettre en avant l'incohérence existante entre ce refus d'aménager un stand plateau dans la zone de l'aéroport alors que la zone en question est clairement citée comme zone de chasse sur le site de la mairie de Verson.

Cette nouvelle procédure, lente mais nécessaire, retardera la reprise des travaux d'environ un an et demi.

- **Homologation TS Tocquevillais :** Le club manchois anciennement nommé Association de tir Marie Christine Mouchel, aujourd'hui Tir sportif Tocquevillais, vient d'obtenir de nouvelles homologations pour des pas de tir à 50 et 100m. Nous félicitons l'ensemble des bénévoles ayant contribué à la réalisation de ce projet particulièrement réussi.
- **Points de situation clubs :**
 - **TS VERNON :** suite à un nouveau contrôle de la DRAJES et de la Gendarmerie, le club du TS Vernon a été mis en demeure de stopper immédiatement la pratique du tir dans 6 alvéoles de tir présentant un risque pour la sécurité, et ne présentant pas les homologations nécessaires à la pratique du TSV. A cet égard, la Ligue tient à rappeler qu'elle ne se portera pas caution d'une structure en cas de manquements de ce type. L'équipe dirigeante du club qui porte la responsabilité de son activité, s'expose à des sanctions sévères en cas d'accident.
 - **STE DE TIR DU BUIS MORIEUX :** Après une visite de la commission d'homologation, il apparaît que le stand de tir à 200m ne répond pas aux normes de sécurité en vigueur. Son homologation est donc impossible en l'état actuel des choses. Le stand plateau quant à lui répond aux exigences de sécurité. Son homologation officielle est en cours auprès de la FFTir.
 - **MAROMME TIR SPORTIF :** les difficultés que connaît le club de Maromme avec la municipalité ne trouvent pour le moment pas de solution. Après un contrôle sanitaire des taux de plombs, le rapport de l'Agence Régionale de Santé n'est pas favorable. La mairie, propriétaire des murs n'ayant jamais fait l'entretien nécessaire du système de ventilation, annonce aujourd'hui un devis pour la remise au norme de ce système d'un montant de 900 000€ et n'en financerait qu'une infime partie, chargeant le club de combler le reste à charge. Malgré des propositions du club de devis inférieurs, la municipalité ne veut aujourd'hui rien entendre et menace de fermer le club, mettant ainsi à la rue près de 850 licenciés. Il est à craindre que les clubs alentours ne puissent pas tous absorber de tels effectifs. Des démarches et réflexions sont en cours par le comité directeur de Maromme afin de trouver au plus vite des solutions pérennes.
 - **BTC BREVILLE :** après décision de la DDTM, les championnats régionaux de skeet olympiques ne pourront pas se tenir à Bréville cette année. Les tireurs plateaux concernés devront donc effectuer des demandes de dérogations pour tirer l'échelon régional au sein d'une autre Ligue. Le motif de ce blocage vient de l'occupation des sols par une butte de tir qui empiéterait sur une zone humide.

La Ligue ne peut aujourd'hui que constater le nombre grandissant de stands en difficultés, que ce soit du fait de nuisances sonores, de pollution, ou bien encore de certaines municipalités propriétaires des infrastructures ayant des intérêts divergents. Philippe MARIE, en appel à la réaction rapide de la Fédération Française de tir pour soutenir ces clubs en difficultés. Des solutions (financières, juridiques, administratives...) doivent être trouvées afin de pallier tous ces problèmes. Philippe MARIE, propose que le coût de la licence fédérale soit augmentée comme cela avait été fait pour la construction du stand de Châteauroux. Chaque saison les sommes récoltées par cette

augmentation permettraient de constituer un fond de soutien pour le développement de nouvelles structures départementales lorsque certaines zones géographiques voient leurs clubs contraints de fermer leur installation. Cette proposition sera remontée à la FFTir.

2. POINT FINANCIER

- **Compte de résultat :**

Laurence DECAENS, trésorière, présente l'état des comptes au 30 avril 2022.

DÉPENSES : 174 489,00 €

RECETTES : 344 833,34 €

Etat des comptes au 30 avril : 1 273 188,39€.

- **Suivi subventions ANS / Région et axes 2022**

A ce jour, les principaux axes de la subvention ANS demandée l'an dernier ont été réalisés. Le compte-rendu financier des ces actions sera joint lors de la prochaine demande de subvention prévue fin mai.

Pour l'année 2022, nous orienterons nos demandes de subventions sur :

- *le perfectionnement des jeunes en optimisant encore l'accompagnement en collectif régional (préparation physique, mentale...)*
- *l'aide matériel aux tireurs et la participation aux déplacements.*
- *la formation de l'ETR ; que ce soit la formation continue des membres bénévoles de l'ETR, ou bien la formation professionnelle des salariés avec le DESJEPS qui commencera en juillet pour Manuel MARIE et le CQP prévu en septembre pour Eric BRUNET.*

Le total estimé de ces actions s'élève à 78 200€ pour lesquels nous sollicitons une participation de 20 240€ à la Région Normandie. L'enveloppe demandée à l'ANS n'a quant à elle pas encore été évaluée.

- **Plan de développement club :**

Bernard DECAENS, présente les demandes d'aides reçues des clubs :

CLUB	NATURE DE LA DEMANDE	AIDE SOLLICITÉE	AIDES ACCORDÉES
TS TOCQUEVILLAIS	Achat d'équipement de sécurité / confection de pare-balle.	3000 €	3000 €
ATCP ALENCON	Achat de carabines air comprimé à destination de l'École de tir	2 764 €	2800 €

- **Prêt d'arme 2021/2022 :**

Cette saison, 4 dossiers de prêt d'arme ont été reçus :

TIREUR	CLUB	Matériel demandé	MONTANT DEVIS (hors frais livraison)	Demande validée
Sacha TURGIS	CHERBOURG	Carabine Fein 800W	2 870,00€	Oui
Cassandra PHELUT	BRETTEVILLE	Pistolet Steyr LP2	1 204,00 €	Oui
Elisabeth NAVONNE	DEAUVILLE	Pistolet Steyr LP50	1 813,00€	Oui
Vincent TREMBLAY	LES ANDELYS	Pistolet Steyr LP50	1 813,00€	Oui
		Cible SQ10	3 180,00€	Non

Après confirmation auprès des tireurs vis à vis des montants, Manuel MARIE effectuera la commande auprès des fournisseurs.

3. POINT SPORTIF

- **Résultats majeurs saison 2021/2022**

Championnat de France Besançon :

- Lucile Héléard : Championne de France - CF - carabine - 625,6pts
- Léane Cardot : 4^{ème} - CF - carabine – 618,3pts
- Isabelle Platel-Maréchal : Championne de France – D2 – pistolet – 559pts
- Philippe Marié : 4^{ème} – S2 – pistolet vitesse – 22pts

Sélections Nationales CNTS

- Lucile Héléard : 629,3pts - **Record de Normandie**

Championnat d'Europe Hamar (NOR)

- Lucile Héléard : 36^{ème} - 620,7pts

Coupe du monde plateau Nicosie (CYP)

- Eric Delaunay : 3^{ème} – 122 +5

Coupe du monde plateau Lima (PER)

- Eric Delaunay & Lucie Anastasiou (mixte) - 3^{ème}

Championnat de France UNSS CNTS :

La cible Valognaise : Maud MANANET & Elliott LELONG – 2^{ème}

Championnat de Normandie Ecole de tir

- Elliott Lelong : 1^{er} – MG – carabine – 400,4pts - **Record de Normandie**
- Elliott Lelong : 1^{er} – MG – carabine 3X20 – 549pts - **Record de Normandie**

Coupe du monde Junior - SUHL (GER)

- Lucile Helard - CF - carabine - 626,1 pts - 15^{ème}

Coupe du monde Plateau - LONATO (IT)

- Nicolas Lejeune & Lucie Anastasiou (mixte) - 2^{ème}

- **Challenge Ecole de tir André Aze**

Ce challenge annuel a regroupé 138 tireurs pour 20 clubs représentés (105 carabiniers, 25 pistoliens et 8 arbalétriers)

Les récompenses seront distribuées lors de la Coupe de Normandie Ecole de tir prévue à Rouxmesnil les 14 et 15 mai.

- **Match inter-ligue CNTS - juillet**

La Fédération Française de tir organise les 2 et 3 juillet prochains, des matchs inter-ligue à destination des tireurs des collectifs régionaux (minimes et cadets). Ces matchs récompenseront sur la plupart des disciplines olympiques les meilleures ligues.

L'ETR sélectionnera les tireurs convoqués après les échelons régionaux 25 et 50m.

La budgétisation de cette action est en cours.

4. FORMATIONS

L'ensemble des formations fédérales dispensées par la Ligue sont terminées pour cette saison.

Nous comptons aujourd'hui :

- BFJE : 1 diplômé
- CAC : 22 certifiés
- BFA : 10 diplômés (+3 en attente)
- BFI : 6 diplômés (2 abandons)

Pour l'an prochain, le calendrier des formations sera établi en début de saison. Seront prévues :

- 4 à 5 sessions de CAC
- 1 session BF Jeune encadrant (5 pré-inscriptions déjà enregistrées)
- 1 session BF animateur (à partir de mars/avril)

Concernant les formations professionnelles :

- Eric BRUNET, agent de développement intégrera la formation CQP
- Manuel MARIE, assistant technique, démarre en juillet le DESJEPS

Ces 2 formations professionnelles seront financées en partie par l'AFDAS (Opérateur de compétences et fonds de formation)

5. QUESTIONS DIVERSES

- **CTS Hérouville Saint Clair**

- Lors des derniers régionaux 10M à Argentan, le CTSH a fourni un boîtier de raccordement SIUS en dépannage. Celui-ci à l'issue du démontage, n'a pas été retrouvé par Hérouville. Les clubs ayant amené les cibles électroniques SIUS sur ce championnat ont été interrogés pour tenter de retrouver ce boîtier peut-être pris par mégarde mais aucun d'eux ne l'a retrouvé. La Ligue prendra donc à sa charge l'achat d'un nouveau boîtier pour le club d'Hérouville.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 20H08.

Richard PROT

Président de la Ligue de Normandie